



## Une page nouvelle de l'histoire d'Energie SDED

Le 7 novembre 2011 restera comme une date historique pour Energie SDED. Après plus d'un an de réflexions, études et concertations, la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) « Energie Rhône Vallée » a été officiellement créée lors d'une Assemblée Générale Constitutive. Jean Yves Rossignol, Vice-président d'Energie SDED, a été désigné Président Directeur Général. Le Syndicat Départemental de la Drôme et à travers lui les 369 communes du Département, se lancent dans la production d'énergies renouvelables à grande échelle. C'est la traduction de la volonté de faire mieux, ce que depuis plusieurs années nous faisons déjà dans ce domaine avec à l'actif d'Energie SDED, 12 centrales solaires installées sur divers bâtiments publics de collectivités locales. Energie Rhône Vallée se fixe 3 domaines d'intervention : la création en propre de nouvelles unités de production, le rachat d'installations existantes et la prise de participation dans d'autres projets. L'objectif pour le Sénateur Jean Besson Président et le Bureau d'Energie SDED est de confirmer leur politique volontariste de développement des énergies renouvelables, créer un patrimoine et poursuivre leur engagement en matière d'aménagement et de développement des réseaux d'énergies dans un contexte malheureusement plein d'incertitudes. Sans oublier la solidarité entre les communes. Car ce sont in fine les communes et les consommateurs drômois qui devront être les premiers bénéficiaires de cette nouvelle ambition.



Les actionnaires



Jean-Yves Rossignol et Jean Besson

### Energie Rhône Vallée en bref :

**Les énergies** BIOMASSE, EOLIEN, HYDRO-ELECTRICITE, RESEAUX DE CHALEUR, SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE, Autres (Turbinages divers, méthanisation, etc...)

**Le statut juridique** : Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML)

**Les actionnaires :**

**1/publics** : 85.00 % dont Energie SDED 76,25%

- Le Département de la Drôme : 5%
- Syndicats de traitement des déchets (SYTRAD et le SYPP) : 2.5%
- Le Syndicat du Canal de la Bourne : 1.25%

**2/privés** : 15%

- Banques ( Banque Populaire des Alpes, Crédit Agricole et Caisse d'épargne) ..... 13.5%
- Chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie et Chambre d'Agriculture) ..... 1.50%

**Le Capital** : 2M€

**Les Projets :**

- La création d'unités de production
- Rachat d'installations existantes
- Participation à des projets ou installations

### Energie Rhône Vallée à l'écoute des communes

La SAEML Rhône Vallée se tient dès à présent à la disposition des communes pour étudier sa participation à leurs éventuels projets.

**Contact :**

3 avenue de la gare - Rovaltain TGV, BP 12626  
26958 Valence cedex 9  
Tel. 04 75 55 28 98

### Nouvelle édition du guide pour bien choisir sa pompe à chaleur

Le développement des pompes à chaleur ces dernières années engendre des répercussions sur le réseau électrique. Il est donc important pour les particuliers qui optent pour ce mode de chauffage lors de la construction ou la rénovation de leur logement, de bien choisir leur équipement et se renseigner préalablement auprès d'Energie SDED et ERDF. Une réédition actualisée du guide pratique est en cours afin de bien informer les pétitionnaires de permis de construire.

# La lettre d'Énergie SDED



## → ÉDITORIAL

## Le FACÉ face à son avenir

Depuis 1964, Energie SDED gère pour le compte des communes la distribution de l'électricité dans le département.

L'organisation du système électrique français a permis jusqu'à présent de développer nos réseaux et maintenir un service public de qualité, même si nous devons dans nos relations quotidiennes avec les concessionnaires rester vigilants pour défendre les intérêts de nos communes et de leur patrimoine.

Parmi les moyens dont le Syndicat dispose pour mener à bien ses missions d'autorité concédante, le Fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACÉ) est l'outil de péréquation indispensable à un aménagement équilibré de nos territoires ruraux.

Or, aujourd'hui, pèse sur ce fond une forte menace : l'Etat souhaite transformer son organisation actuelle par l'ouverture, dans le cadre de la loi de finances, d'un compte d'affectation spéciale qui échapperait à tout contrôle de nos collectivités et dont la pérennité serait évidemment remise en cause. Pour les plus anciens d'entre nous, nous avons en mémoire ce qu'il est advenu, en son temps, du Fonds National pour le Développement des Adductions d'Eau potable (FNDAE).

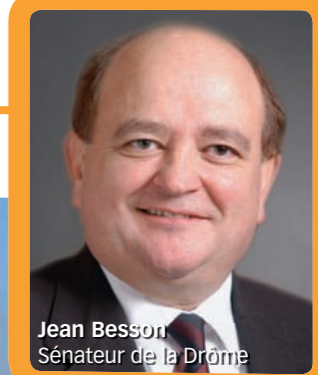
Alors que les besoins d'aide de ce fonds sont de plus en plus importants pour fiabiliser et renforcer le réseau électrique dans nos zones

rurales, cette dérive entrainerait une perte de moyens financiers pour le Syndicat.

Ceci est inacceptable. Avec mes collègues de Rhône-Alpes et plus largement de tout le pays, rassemblés derrière notre Fédération, la FNCCR, nous nous mobilisons pour obtenir du Gouvernement la création d'un établissement public chargé de la gestion du FACÉ, dont la gouvernance serait assurée par des représentants de nos collectivités.

Dans la situation économique difficile qui pèse de plus en plus sur les budgets des collectivités locales, les finances d'Energie SDED restent heureusement saines. Ensemble, nous avons su doter notre syndicat d'une assise financière stable pour ne pas avoir à nous endetter.

Par ailleurs, la création de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale « Energie Rhône Vallée » dont l'Assemblée Constitutive s'est tenue le 7 novembre dernier et qui a pour objectif de faire de notre Syndicat un acteur majeur du développement des énergies renouvelables dans notre département, a également vocation, à moyen terme, de dégager de nouvelles ressources pour notre collectivité, que nous réinvestirons dans l'aménagement du territoire drômois.



Jean Besson  
Sénateur de la Drôme

### SOMMAIRE

#### → SERVICES ÉNERGÉTIQUES

Patrimoine bâti  
Éclairage public

#### → BRÈVES

Union des SDE de Rhône-Alpes  
Pompes à chaleur, le guide  
Congrès des Maires  
Réseaux intelligents

#### → SAEML RHÔNE VALLÉE

Produire de l'énergie verte en grand



# Expérimentation des «Smart Grids» (réseaux intelligents) dans la Drôme

RhôneAlpénergie-Environnement, Energie SDED et Grenoble INP (Institut National Polytechnique), expérimentent un projet de Smart Grids dans les Baronnies Provençales, territoire sur lequel est en projet un Parc Naturel Régional.

Les Baronnies ont été retenues car elles sont bien représentatives des caractéristiques des zones rurales avec de surcroît une «fragilité d'alimentation RTE», c'est-à-dire un risque de rupture d'alimentation lors de périodes de pointe de consommation. Les réseaux électriques intelligents font partie des solutions d'avenir face aux enjeux énergétiques et climatiques. Ils apportent avec des moyens comme les compteurs intelligents, des solutions de stockage, des nouveaux services aux consommateurs et des groupements de producteurs, des réponses modernes à ces problèmes.

Toutes ces questions, ainsi que la présentation d'expériences en particulier dans la Drôme, dans le cadre du programme Européen Alpenergy, ont été abordées lors d'une très instructive conférence le 7 octobre à l'INEED à laquelle participaient avec le Président d'Energie SDED, le Sénateur Jean BESSON et Roger LERON, Président de RhôneAlpénergie Environnement les Vice-présidents d'Energie SDED Alain FABRE, Hervé RASCLARD (Président du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales), Jean-Yves ROSSIGNOL et Michel GREGOIRE qui représentait à cette occasion la Région Rhône-Alpes. Cette conférence a permis d'écouter un des experts français les plus renommés sur le sujet, Nouredine HADSAÏD, enseignant chercheur au laboratoire G2ELab de Grenoble INP, également représentant de la France à l'Agence Internationale de l'Energie. Ce dernier a notamment présenté de très intéressants graphiques concernant par exemple l'impact d'un simple nuage sur la production solaire et ses répercussions sur le réseau que les systèmes « intelligents » peuvent permettre d'équilibrer en temps réel.

Le programme Alpenergy s'est structuré en deux axes : favoriser l'intégration sur le réseau des productions locales d'électricité, notamment renouvelables, par la constitution de centrales virtuelles et maîtriser la demande en énergie, par l'effacement diffus.

Cette prise de conscience permet de préparer l'avenir, anticiper les évolutions et non les subir.



## L'union fait la force

A l'occasion de leur dernière rencontre organisée dans la Drôme par Energie SDED, les Présidents des 9 syndicats d'Énergies de Rhône Alpes ont formalisé leur coopération déjà ancienne (réunions d'échanges sur les enjeux du secteur de l'énergie, participation sur un stand groupé au congrès de la FNCCR...) par la création d'une association. Dénommée USERA (Union des Syndicats d'Énergies de Rhône Alpes) elle permettra de mener des actions collectives, mutualiser certains moyens et donner davantage de force à leurs actions et négociations notamment en direction des concessionnaires eux-mêmes structurés à un niveau régional. L'association sera présidée sur le principe d'une alternance annuelle.



# Pour aider les communes à y voir plus clair !

Energie SDED propose aux communes un accompagnement énergétique pour les aider à bien maîtriser leurs consommations et réduire leurs factures, explications :

Un premier service est proposé gratuitement pour tenir à jour le bilan annuel des consommations (bâtiments, éclairage public, véhicules, eau...). Les tendances qui seront observées permettront de cibler des voies d'amélioration, pour lesquelles la commune, si elle le souhaite, aura la possibilité de solliciter une assistance personnalisée. Celle-ci prendra la forme d'une convention pluriannuelle de « Conseil Action Energie » (amélioration du patrimoine bâti), ou d'« Efficacité Énergétique en Éclairage Public – 3EP ».

En perspective, les travaux d'amélioration permettront aux communes de bénéficier de Certificats d'Economie d'Énergie. De plus, la connaissance de leurs consommations énergétiques permettra, à moyen terme, d'organiser un groupement d'achat, lorsque les tarifs régulés laisseront place à l'ouverture totale du marché de l'énergie, en 2015, c'est-à-dire...très bientôt !

## Congrès des Maires



Partenaire privilégié de l'Association des Maires de la Drôme, Energie SDED répond présent au grand RDV des Maires que représente leur Congrès Départemental. C'est à Bourg de Péage que s'est déroulée l'édition 2011. Cette année fut l'occasion de présenter sur le stand d'Energie SDED les services énergétiques pour aider les communes à maîtriser leurs consommations et réduire leurs factures. Occasion aussi de prendre note de demandes d'élus afin de les relayer auprès des services.

## MODE D'EMPLOI

Service apporté aux communes membres d'Energie SDED sur sollicitation écrite du Maire

### SUIVI ÉNERGETIQUE

- Collecte des factures d'énergie des trois dernières années.
- Présentation du tableau de bord énergétique (actualisation annuelle).
- Repérage des axes d'amélioration à envisager.

### ANALYSE DES PRIORITÉS

#### CONSEIL ACTION ÉNERGIE Patrimoine bâti

- Prédiagnostic de bâtiments,
- Actualisation des audits énergétiques globaux (si existants),
- Cahiers des charges, pièces de marché pour consultations de bureaux d'études, maîtres d'œuvre, entreprises.
- Suivi des opérations jusqu'à la mise en service.

#### EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE EN ÉCLAIRAGE PUBLIC (3EP)

- Identification du patrimoine,
- Assistance pour l'aide à l'entretien et à la maintenance,
- Contrôle des mises à jour SIG en cas de travaux neufs,
- Conseil pour le contrôle de l'énergie – efficacité énergétique.

Contacts : 04 75 82 65 50

- **Suivi énergétique** : Antoine Dommanget, antoine-dommanget@sded.org
- **Conseil Action Énergie** : Jean-Christophe Niemiec, jchristophe-niemiec@sded.org
- **3EP** : Séverine Dupuy, severine-dupuy@sded.org

